

Procès-verbal

de la séance ordinaire du Conseil communal de Paudex
du 25 juin 2007 à 18h à la salle communale

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2007
2. Communications du bureau
3. Préavis municipal n° 7/2007 - Comptes et gestion 2006
4. Election du Bureau du Conseil pour la période du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008
5. Election de la Commission de gestion pour la période du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008
6. Election de la Commission des finances pour la période du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008
7. Communications municipales
8. Propositions individuelles et divers.

Le Président salue les membres de la Municipalité et le Boursier, et remercie pour sa présence **M. Nippell**, rédacteur pour le Régional.

Le quorum étant largement atteint avec 41 conseillers présents, **le Président** déclare la séance ouverte. Un morceau de piano est joué par Bastien Fontannaz, musicien émérite et fils du Président, en guise d'intermède.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du bureau

Le nouveau règlement du conseil n'ayant pas provoqué de recours, il est entré en vigueur le 1^{er} juin 2007.

Le président a assisté à la signature du SDEL (schéma directeur de l'Est lausannois) à Lutry, le 30 mai 2007, il a répondu à une invitation du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles (subvention de Paudex de Fr. 10'000.- en 2006) en compagnie de la secrétaire et de leurs conjoints pour une représentation théâtrale à Vidy le 8 juin et il a pris part le 20 juin au souper de fin d'année scolaire à Paudex.

Plusieurs documents sont à disposition des conseillers pour consultation, provenant de l'ATE concernant le PALM, de l'Association suisse pour l'aménagement du territoire et un ouvrage du Centre patronal.

Les votations du 17 juin ont déplacé 50% des électeurs de Paudex. Les résultats sur notre commune ont été similaires aux résultats cantonaux et nationaux.

Mme A. Boudry et M. J.-C. Visinand ont envoyé leur démission pour le 1^{er} août et le 30 juin respectivement, ceci à cause de leur déménagement à Lausanne et Pully. Le président leur adresse ses remerciements au nom du Conseil pour leur travail au sein des commissions où ils ont œuvré.

3. Préavis municipal n° 7/2007 - Comptes et gestion 2006

Le rapport de la Commission de gestion a été envoyé préalablement aux conseillers qui ont pu en prendre connaissance.

M. A. Crousaz, président de ladite commission prend la parole pour informer l'assemblée de l'intéressante visite de la caserne des pompiers de Paudex-Lutry qu'ont effectuée récemment les commissions de gestion et des finances en compagnie de la municipalité, ainsi que de la discussion qui s'en est suivie. M. Crousaz a été impressionné par le travail effectué par le Cdt Gay et ses « bénévoles » et tient également à remercier Mme S. Brunner, ici présente, déléguée auprès des pompiers.

La gestion et les comptes de l'année 2006 sont passés en revue, chapitre par chapitre.

p. 19 – Heures de vacations police

M. Charlet demande que la différence soit faite entre les postes « amendes stationnement » et « police secours ». La demande de ce dernier poste augmentant et le premier poste baissant, il propose de diminuer le nombre de patrouilles stationnement (à l'exclusion de la circulation) au profit des patrouilles de police secours.

Le Syndic, en l'absence de M. Quartier, répond que la Municipalité prend note de cette proposition, toutefois il faut savoir que police secours n'est pas maîtrisée (?) par la Commune mais qu'elle fonctionne sur appel individuel. Il craint par contre que le fait de diminuer le poste stationnement engendre un relâchement certain de la discipline de parcage des automobilistes.

Concernant les comptes, un document annexe signé de la main de MM. Maillard et Weissbrodt, parvenu après le dernier envoi, sera distribué ultérieurement.

Chapitre 4 - Travaux

M. Frigerio demande des précisions concernant le contenu des postes « prestations de service » (compte n° 420.3185) Fr. 45'000.- et « remboursement de frais » n° 420.4362

Le Syndic précise alors que le compte « prestations de service » contient des honoraires pour le plan de quartier St-Maire, un recours concernant une antenne d'Orange communication, consultations juridiques, frais de tribunaux, etc.

Le compte remboursement de frais est formé de remboursements de particuliers suite à la facturation des annonces de mises à l'enquête publiques.

Tous les chapitres ainsi que l'ensemble du préavis sont passés au vote et soumis à l'approbation de l'assemblée qui les approuve à l'unanimité.

4. Election du Bureau du Conseil pour la période du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008

L'acclamation n'étant pas autorisée, l'élection se fait au scrutin individuel secret.

Le président ne désirant pas se représenter après 4 ans de bons et loyaux services, M. Chaubert propose M. Jean-François Spring, qui a présidé la commission de la révision du règlement du conseil communal. M. Chaubert relève qu'il habite depuis 11 ans à Paudex et qu'avec sa famille ils sont parfaitement intégrés dans notre commune. M. Spring accepte sa nomination. **M. Spring est élu par 33 voix** (majorité absolue 21, valables 41, blancs 8)

M. Jean-Philippe Chaubert est proposé par M. Spring pour l'élection du 1^{er} vice-président.

M. Chaubert est élu par 37 voix (majorité absolue 21, valables 40, 1 nul et 3 blancs)

Mme Tania Cevey et M. Fahrad Kehtari sont nommés par M. Chaubert et Mme Martin au poste de 2^{ème} vice-président(e)

Mme Cevey est élue avec 27 voix, M. Kehtari obtient 11 voix (blancs : 3)

Mme M. Zwicky et M. P.-A. Di Natale étant d'accord de se représenter aux postes de scrutateurs, ils **sont réélus respectivement par 38 et 39 voix** (blanc : 1)

M. D. Savioz et Mme S. Kettel, déjà scrutateurs suppléants l'année passée, **sont réélus respectivement par 36 et 39 voix** (blanc : 1)

5. Election de la Commission de gestion pour la période du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008

Sont proposés pour faire partie de la Commission de gestion :

MM. J.-M. Rüeger, G. Perrin, J.-M. Desbaillets, G. Farinelli et R. Esteve, ceux-ci sont élus par acclamation

6. Election de la Commission des finances pour la période du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008

Sont proposés pour faire partie de la Commission des finances :

M. J. Bénédic, Mme S. Brunner, MM. M. Capt, O. Maillard et A. Weissbrodt, tous 5 sont élus par acclamation

7. Communications municipales : le Syndic informe qu'il n'y en a aucune

8. Propositions individuelles et divers.

M. Crousaz propose, concernant la fête à Paudex qui a lieu le samedi suivant, d'offrir la gratuité aux participants du brunch, prévu initialement à un prix de fr. 8.- par adulte et fr. 4.- par enfant, étant donné le résultat positif des comptes 2006. Le Syndic, pris de cours, va étudier cette demande avec la Municipalité.

M. Di Natale lit une lettre ouverte qu'il a envoyée à la Municipalité et au Conseil communal où il fait savoir qu'il est déçu de la suppression de l'article du règlement du conseil communal concernant l'imploration de la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée, et qu'il regrette cette décision prise en son absence lors de la dernière séance du conseil. Cette décision consiste selon lui à renier les valeurs chrétiennes de notre civilisation et il désire par cette lettre provoquer un élément de réflexion pour chacun.

La secrétaire distribue les enveloppes contenant les rémunérations des commissaires.

Le Syndic invite les participants à prendre l'apéritif dans le foyer et revenir ensuite dans la grande salle pour le buffet japonais de clôture de l'année politique 2006-2007 du Conseil communal.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h30.

La prochaine séance est fixée au lundi 1^{er} octobre 2007 à 20h00.

Le Président

La Secrétaire

G. Fontannaz

M.-Ch. Capt